

LE DUC D'AUMALE

La douleur tue !... Et pourtant, que de cœurs auxquels on ne l'épargne pas !

Henri d'Orléans, duc d'Aumale, est mort subitement en sa propriété de Lucco, en Sicile, en apprenant la mort dans l'incendie du Bazar de Charité de la rue Jean-Goujon, de la bonne et charitable duchesse d'Alençon.

Le duc d'Aumale naquit le 16 janvier 1822 à Paris. Il était le quatrième fils de Louis-Philippe Ier, roi des Français de 1830 à 1848.



Il fut, avec l'illustre général de Lamoricière, l'auteur de la pacification de l'Algérie, prit la Smalah (tribu) d'Abd-el-Kader avec cinq cents hommes de troupes. La Smalah, au dire d'Abd-el-Kader lui-même comptait plus de soixante mille personnes.

Le duc d'Aumale fut gouverneur d'Algérie de 1847 à 1848, n'ayant donc que 25 ans. Il montra d'admirables qualités d'administration durant ce court intervalle. La révolution de février 1848 le força de s'exiler.

Ce premier exil dura vingt-quatre ans.

Il ne lui fut pas même permis de combattre en 1870 contre les Prussiens, tandis que son neveu, le duc de Chartres, était obligé de changer son nom pour rester avec les troupes : et l'histoire relatera les hauts faits de ce vaillant, caché sous le pseudonyme de Robert le Fort.

Le 23 juin 1886, une nouvelle loi prononçant l'expulsion des familles ayant régné, vint frapper à nouveau le duc d'Aumale, et ce fut celui qui lui devait son titre, le général Boulanger, alors ministre de la guerre, qui eut l'ingratitude sans nom de faire rayer définitivement des cadres de l'armée, celui auquel il n'eût pas été digne de cirer les bottes.

Le 9 mars 1889, le président Carnot signait le décret autorisant le duc à rentrer en France.

Un jour, après 1870, le duc disait : « La France est cassée, mais les morceaux en sont bons. »

A Bazaine, s'excusant d'avoir trahi parce qu'il n'y avait plus de gouvernement, le prince répondait fièrement : « Il y avait toujours la France, monsieur le maréchal ! »

Lors de l'attaque de la Smalah d'Abd-el-Kader, comme nous l'avons rapporté plus haut, Yusuf, colonel sous les ordres du duc âgé, à ce moment, de vingt-et-un ans, Yusuf s'écriait :

—C'est effrayant, Monseigneur, mais il n'y a plus moyen de reculer !

—Colonel, répondit le duc d'Aumale, je ne suis pas d'une race habituée à reculer. Vous allez charger.

Et lui, qui n'avait reculé devant rien, la nouvelle de la mort de la duchesse d'Alençon le tua ! Car il aimait les siens.

Dieu ne ménage pas la douleur à certaines âmes... mais la douleur tue parfois !

FIRMIN PICARD.

M. LE COMTE DE MUN

Durant la sanglante épopée de 1870-71, où deux peuples s'égorgeaient, l'un cependant entraîné en captivité par l'autre comme au temps des Juifs sous Babylone, des Troyens sous les Grecs, des Gaulois sous les Romains, un beau, brillant capitaine de cavalerie française fut interné là-bas, au fond de la Prusse, du côté de la Russie.

Le jeune et bouillant officier rongait son frein avec fureur, et son désespoir impuissant devait effrayer même ses farouches et impassibles geôliers.

Mais son noble cœur, son esprit supérieur, devaient chercher un dérivatif à tant de peines.

Lisant un jour quelques lignes relatives au socialisme, à la manière dont s'y prennent les trompeurs de l'ouvrier pour entraîner celui-ci, une intense lumière illumina tout à coup l'âme du capitaine : pourquoi ne ferait-on pas, pour le bien de l'ouvrier, ce que d'autres faisaient pour son malheur ?

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers venait d'éclorre dans le cerveau du prisonnier.

Rendu à sa patrie à la conclusion de la paix, il fit retentir les places et les assemblées des accents les plus beaux que l'on eût entendus depuis les Lamartine, les Montalembert : le peuple, enthousiasmé, envoya l'officier-orateur au Parlement.

Vint la loi interdisant à l'officier d'accepter un mandat de député : sûr de rendre plus de services à la cause sociale par la religion catholique en restant député, le noble comte, dans un sanglot, brisa sa loyale épée.



Que ce sacrifice dût lui coûter !

Il siège depuis 1872 à la Chambre Française, avec légère interruption ces années passées.

Béni, encouragé, aimé par les Pontifes de Rome depuis sa grande croisade ; décoré par le gouvernement qui finit par reconnaître ses services ; écouté comme un père bien aimé par les cent mille ouvriers, qu'il tient en sa main et dirige dans la voie du bien, il fut appelé au plus grand honneur auquel atteigne un Français : il vient d'être fait académicien.

C'est une trace de douce et bienfaisante lumière, d'amour pur de tout ce qui est grand :—Dieu et le pauvre !—que laisse dans les flots souvent boueux et sanglants de notre siècle, le chevaleresque et bien-aimé comte Albert de Mun.

Que cet hommage d'un ancien directeur de ses cercles catholiques d'ouvriers, hommage adressé par delà les océans, lui montre que son souvenir est un culte.

FIRMIN PICARD.

PETITE POSTE EN FAMILLE

Josephat V..., Montréal.—Pourriez-vous passer en nos bureaux de 9 à 11 du matin ou de 2 à 5 après-midi ? Nous serions heureux de vous voir.

Yvette.—Lutte intime paraîtra la semaine prochaine,

LES CADETS DU MONT SAINT-LOUIS

(Voir gravure)

Lundi, 24 mai, à l'occasion de la fête de la Reine, l'école des Frères du Mont Saint-Louis avait envoyé parader sur le Champ de Mars, sa compagnie de petits soldats.

C'était un joli spectacle, que celui de ces jeunes gens—des enfants—exécutant avec une précision, un ensemble remarquables, tous les mouvements des troupes, l'escrime à la baïonnette, les marches par le flanc ou par conversions.

Une foule considérable assistait à cette parade, et n'a point ménagé les applaudissements aux... futurs sauveurs de la patrie.

Nous nous joignons à la foule, pour dire aux enfants : Bravo ! et aux Chers Frères : Merci !

Ils le méritent, les uns et les autres.

UN VRAI CANADIEN

Il s'agit d'un espoir de la Patrie, d'un support de l'édifice de l'Etat, peut-être même d'un futur pilote du navire de l'Etat, ou, si vous le préférez, d'un futur conducteur du char—est-il embourbé, ou ne l'est-il pas ?...—de l'Etat.

Vous vous demandez quel peut-être ce héros ? Seroit-il avocat, prêtre, ministre d'Etat ou général ?... Et avec Mme Desbordes-Valmore, la gracieuse, nous disons :

En attendant, sur mes genoux,
Ange aux yeux bleus, endormez-vous !

Car c'est un enfant, notre héros, mais quel enfant ! Voyez son portrait !

Puisqu'il est convenu qu'on mesure, en notre pays, la capacité, la valeur d'un homme aux mille dollars qu'il possède ; puisqu'il est convenu aussi qu'un enfant n'inspire d'envie, n'appelle de caresses que s'il pèse beaucoup (ô mères de famille ! ne pouvez-vous réagir contre cette coutume assimilant vos jolis anges à de... vulgaire bétail ?) disons tout de suite que celui-ci, à peine âgé d'un an, pèse trente-cinq livres !

Pour s'en convaincre, que les incrédules aillent le voir à sa résidence—car il lui en faut bien une, à ce petit bonhomme de tant de... poids ?—169, rue Rivard !



Photos. Laprés & Lavergne

L'heureux père de ce bel enfant est M. Jos. Drapau. Nous lui souhaitons qu'il garde son enfant en bonne santé, et l'élève en homme.